

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Styrolution® PS HIPS

Cette fiche de données de sécurité concerne les produits suivants:

Styrolution PS 416N

Styrolution PS 454G

Styrolution PS 454N

Styrolution PS 485N

Styrolution PS 486N

Styrolution PS 486N Q3

Styrolution PS 495N

Styrolution PS 542N

Styrolution PS 622N

Styrolution PS 641F

Styrolution PS ESCRIMO

Microgranulats 524G

Numéro CAS: 9003-55-8

Numéro CE: -

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Polymère  
Matière première pour le traitement dans l'industrie chimique

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Styrolution Group GmbH

Rue/B.P.: Erlenstraße 2

Place, Lieu: 60325 Frankfurt

Allemagne

WWW: [www.styrolution.com](http://www.styrolution.com)

Service responsable de l'information:

Infopoint, Téléphone: +49 (0) 2133 - 51- 4007

E-mail: [infopoint.emea@styrolution.com](mailto:infopoint.emea@styrolution.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +33 (0) 1 7211 0003

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

Cette substance n'a pas été classifiée comme substance dangereuse.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

### 2.3 Autres dangers

Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.  
En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): danger d'explosion des poussières  
Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

## SECTION 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Spécification chimique: Polymère  
(C8 H8 C4 H6)<sub>x</sub>  
copolymère styrène-butadiène, HIPS

Numéro CAS: 9003-55-8

Numéro CE: -

Numéro RTECS: WL6478000

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. appeler un médecin

Après contact avec la peau:

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.  
Ne pas enlever le produit de la peau sans assistance médicale.  
Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'irritation, consulter un ophtalmologue.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau.  
Boire un à deux verres d'eau.  
Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Poussières: Irritation cutanée, irritations oculaires et rougeur

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse.

Uniquement utilisable pour des incendies de faible ampleur: poudre d'extinction, dioxyde de carbone, Sable, terre.

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: fumée, Styrène-Monomère, butadiène, aldéhydes et acides (organique), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Eloigner toute source d'ignition.

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les poussières. Utiliser un équipement de protection individuel.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussière. Recueillir mécaniquement. Peut être réutilisé sans régénération. Sinon décharge publique ou incinération.

Indications complémentaires:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

En cas de propagation au sol, il y a un risque particulier de dérapage.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Éviter la formation de poussière. En cas de dégagement de poussière: Système d'aspiration nécessaire.

Produit fondu: Éviter le contact avec la substance.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Utiliser des prises de terre. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire.

Indications diverses: Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Classe de stockage: 11 = Solides combustibles

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

Type	Valeur seuil
France: VME	10 mg/m <sup>3</sup>
France: VME	5 mg/m <sup>3</sup>

Indications complémentaires:

Le produit ne contient que des quantités faibles de monomères résiduels et de substances chimiques de traitement (styrène, éthylbenzène et traces de butadiène) avec d'éventuels produits de décomposition pouvant se former lors des procédés thermiques. Etant donné que l'identité et la teneur de ces ingrédients dépendent des conditions du procédé (température etc.), il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les mesures de protection et de sécurité appropriées à prendre.

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation au poste de travail. En général, des contrôles supplémentaires ne sont pas requis en matière de manipulation des polymères.

Extrusion thermique: Installer un système d'aspiration locale afin d'assurer le respect de la valeur limite d'exposition professionnelle.

Port d'une protection respiratoire nécessaire, le cas échéant, pendant les opérations d'entretien.

## Protection individuelle

### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière:  
Utiliser un filtre de type A-P2 conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains:	Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: 0,11 mm. Période de latence: >480 min. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement. Lors de la fusion: Gants de protection résistants à la chaleur selon EN 407 Type de gants: Cuir Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes ou gants de protection
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Ne pas respirer les poussières. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Appareil de douche oculaire indispensable. En cas de dégagement de poussière: En cas de propagation au sol, il y a un risque particulier de dérapage.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: solide Forme: pellets Couleur: incolore
Odeur:	légèrement
Seuil olfactif:	non disponible
valeur pH:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	105 - 135 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 280 °C
Vitesse d'évaporation:	aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Pas facilement inflammable.
Limites d'explosibilité:	aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	non applicable
Densité de la vapeur:	aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 1030 g/cm <sup>3</sup> (ISO 1183)
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	négligeable
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Décomposition thermique:	300 °C
Viscosité, dynamique:	non applicable
Propriétés explosives:	En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): danger d'explosion des poussières
Propriétés comburantes:	non oxydant

## 9.2 Autres informations

Température d'ignition:	env. > 400 °C
Densité apparente:	600 g/cm <sup>3</sup>
Point de goutte/plage de goutte:	79 - 127 °C

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

cf. 10.3

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): danger d'explosion des poussières

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière. Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: fumée, Styrène-Monomère, butadiène, aldéhydes et acides (organique), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Décomposition thermique: 300 °C

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

DL50 par voie orale: > 2000 mg/kg

DL50 dermique: > 2000 mg/kg

Effets toxicologiques:	<p>Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Faible toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Faible toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Faible toxicité aiguë. Peut provoquer des irritations.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.</p> <p>Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Traitement, dangers thermiques: Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Endommagement/irritation des yeux: Manque de données.</p> <p>Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Traitement, dangers thermiques: Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Manque de données. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non sensibilisant</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.</p> <p>Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.</p> <p>Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Traitement, dangers thermiques: Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données. Les effets toxiques chroniques ne sont pas attendus. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues.</p> <p>Danger par aspiration: Manque de données.</p>
Autres informations:	<p>La très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.</p>

## Symptômes

Poussières: Irritation cutanée, irritations oculaires et rougeur  
Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.  
Traitement, dangers thermiques:  
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: aucune preuve de toxicité aquatique

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité: Le produit n'est pas facilement biodégradable.  
Dégradabilité à Radiations UV/rayonnement solaire  
Demi-vie dans l'environnement: >=100 jours (estimé)

Effets dans les stations d'épuration:

Non toxique pour les organismes dans les eaux usées  
Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Afin d'empêcher la bioaccumulation, ne pas éliminer les matières plastiques dans la mer ou autres eaux .

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

négligeable

## 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau.  
La substance est plus lourde que l'eau et coule.  
mobilité dans le sol: faible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

## 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Eviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### Produit

Code de déchet: 07 02 13 = Déchets plastiques

Recommandation: Transporter dans un centre d'incinération approprié/une décharge appropriée, en respectant les dispositions légales en vigueur sur place.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

# SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1 Numéro ONU

néant

## 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Néant

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

**14.4 Groupe d'emballage**

néant

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Polluant marin - IMDG: Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

aucune donnée disponible

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales - France**

Aucune donnée disponible

**Directives nationales - Grande-Bretagne**

Code DG-EA (Hazchem): -

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

**SECTION 16: Autres informations****Informations diverses**

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général (Règlement (CE) N° 2015/830)

Créée:

8/8/2012

**Service responsable de la fiche technique**

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.